



PROGRAMME DE FORMATION

Brevet de technicien supérieur MDLC

Le BTS des Métiers de La Coiffure est un diplôme de niveau 5 visé par l'Etat.

Prérequis

Tout étudiant(e) ayant validé un diplôme de niveau 4 ·
Baccalauréat professionnel, général, technologique, BP Coiffure.

Mode de formation

En alternance.

Durée et rythme de la formation

Variable en fonction de la formule de formation choisie :

Formule	Mode	Durée	Rythme
BTS MDLC	Alternance en contrat de professionnalisation	2 ans soit 1200 heures au total (1ère année : 600 heures et 2ème année : 600 heures).	2 jours par semaine soit 16 heures hebdomadaires.
BTS MDLC	Alternance en contrat d'apprentissage	2 ans soit 1350 heures au total (1ère année : 675 heures et 2ème année : 675 heures).	2 jours par semaine soit 16 heures hebdomadaires.

Objectif de la formation

Préparation et obtention du BTS des Métiers De La Coiffure.



Référentiel d'activités professionnelles BTS MDLC :

Le titulaire du BTS Métiers De La Coiffure peut assurer les fonctions suivantes :

- Expertise et conseil scientifiques et technologiques
- Gestion, management
- Définition et mise en œuvre de la stratégie commerciale.

Emplois concernés

Les emplois pour ces professionnels se situent dans de nombreux secteurs, qui se distinguent par leurs spécificités.

Le titulaire du BTS Métiers De La Coiffure peut exercer son activité dans des structures variées :

- Salons ou entreprises de coiffure
- Entreprises de fabrication et commercialisation de produits capillaires
- Entreprises de distribution de produits capillaires et de matériels.

Les métiers visés relèvent de :

- Conception et réalisation de techniques professionnelles
- Veille et innovation
- Elaboration, mise au point et analyse de protocoles
- Conseil et vente de produits, de services et de matériels
- Elaboration, suivi et adaptation du projet d'exploitation et/ou du business plan
- Participation à la gestion de l'entreprise et à la mesure des performances
- Gestion et encadrement du personnel
- Participation au lancement de produits, matériels et services
- Développement de la relation de services
- Gestion et développement de portefeuilles clients.

Les principales appellations qui correspondent à ces métiers sont les suivantes :



- Chef d'entreprise, responsable de salon, responsable de réseau, responsable de points de vente ;
- Manageur ;
- Conseiller expert, évaluateur ;
- Conseiller-formateur, Marchandiseur ;
- Développeur (régional, national, international) ;
- Assistant directeur artistique ;
- Technico-commercial ;
- Responsable commercial (représentant de marque).

Modalités d'évaluation

À l'entrée

Test de pré-positionnement avant le début de la formation.

Tout au long de la formation

Selon tous les modes d'évaluation imposées par les référentiels de certification :

- Évaluations écrites sur support papier
- Évaluations écrites sur support informatique
- Évaluations orales et de compréhension
- Évaluations en ligne écrite sur notre plateforme Net-Yparéo

Contrôle continu pour chaque matière ou regroupement de matières et correspondant au référentiel de certification de chaque formation. L'année scolaire est divisée en deux semestres, avec envoi des deux bulletins semestriels accompagnés d'un relevé de notes et d'absences.

Examen blanc sur le deuxième semestre correspondant scrupuleusement au règlement d'examen et notamment à la définition de l'épreuve (durée, coef, intitulé des épreuves). Les sujets blancs sont vérifiés en amont pour s'assurer que les savoirs associés et les indicateurs d'évaluation correspondent aux épreuves définies par le référentiel de certification.



Passage de l'examen final

- o Forme globale (obligatoire pour les apprentis) ou progressive (par bloc) selon le choix des candidats
- o Possibilité de valider les blocs séparément

Méthodes mobilisées (moyens pédagogiques mis en œuvre)

- Cours théorique, TD, évaluations en ligne et tutoriels vidéo de toutes les techniques professionnelles sur notre plateforme Net-Yparéo (les étudiants travaillent en cours avec un outil informatique : PC ou tablette).
- Synthèse de cours, TD et évaluations sur support papier également.
- Chaque salle de formation théorique est équipée d'un tableau numérique interactif et d'un PC portable pour le formateur.
- Chaque salle de formation pratique est équipée de vidéoprojecteurs (diffusion de supports et des tutoriels vidéos) reliés à un PC portable utilisé par le formateur des équipements (mobilier, appareil, matériels) imposés par les référentiels de certification.

Encadrement de l'étudiant

➤ Au niveau pédagogique

- Suivi hebdomadaire par les professeurs référents.
- Réunion mensuelle des délégués en présence de la responsable pédagogique, des déléguées et du professeur référent afin d'assurer un suivi sur l'organisation de la formation et la qualité des formateurs en étant à l'écoute des étudiant(e)s.
- Bilan pédagogique intermédiaire assuré en milieu de semestre par le professeur référent et la responsable pédagogique suivi d'un envoi de notes, d'absences aux parents et également convocation pour un bilan pédagogique si besoin.
- Conseil de classe à la fin du semestre (2 semestres à l'année) et convocation des étudiant(e)s en difficultés.



➤ Au niveau du suivi en entreprise, pour les étudiant(e)s en alternance

L'encadrement, le placement, l'élaboration des contrats et le suivi en entreprise sont assurés par le responsable de l'alternance.

Référentiel de certification

	Compétences
Pôle d'activités 1 Management et gestion d'entreprise	C1.1 Analyser le fonctionnement, les modes de management, les choix stratégiques et opérationnels, la structure de l'entreprise C1.2 . Identifier, expliciter et caractériser le ou les problèmes de management C1.3. Analyser la situation à l'aide des outils pertinents C1.4. Etablir un diagnostic (ou une partie de diagnostic) préparant une prise de décision C1.5. Proposer des solutions pertinentes et envisager leur mise en œuvre dans le contexte présenté Argumenter ses analyses et ses propositions
Pôle d'activités 2 Veille scientifique et innovation	C2.1 Rechercher, analyser et diffuser des informations, des données scientifiques, techniques et commerciales et professionnelles C2.2. Adapter sa pratique, enrichir son expertise en tenant compte de l'évolution des produits, des matériels, des techniques et des tendances C2.3. Elaborer des protocoles innovants (prestations ou services)

ISFEC

Pôle d'activités 3 Adaptation des prestations de coupe et coiffage à la clientèle	C3.1 Identifier les besoins et les attentes des interlocuteurs C3.2 Proposer et réaliser des prestations de coloration, de mise en forme associant coupe et coiffage C3.3 Etablir une relation de communication professionnelle adaptée à différents interlocuteurs C3.4 Concevoir et conduire des actions d'animation, d'information, de formation et de développement commercial ou services)
Pôle d'activités 4 Veille artistique et stratégie commerciale	C4.1 Échanger des informations et des données avec divers interlocuteurs ou services C4.2 Assurer une veille artistique permanente dans le domaine de la création et de la mode C4.3 Inscrire son action dans une stratégie C4.4 Elaborer ou adapter un protocole d'utilisation C4.5 Objectiver l'efficacité d'un produit, d'une technique, d'un appareil C4.6 Elaborer une note de synthèse C4.7 Déterminer une opportunité d'affaire C4.8 Concevoir et défendre un concept de création ou de reprise C4.9 Actualiser le système d'information C4.10 Elaborer et mettre en œuvre un plan d'actions C4.11 Mettre en œuvre un « process » qualité et évaluer sa qualité C4.12 Transmettre et impulser la qualité de service auprès des partenaires, de l'équipe C4.13 Etablir un audit commercial, un état des lieux



Définition des épreuves – Règlement d'examen

Épreuves		Coeff		Durée
E1 Culture générale et expression	u1	3	Ponctuelle	4 h
E2 Langue vivante étrangère 1	u2	2	Ponctuelle orale	30 min 15 min
E3 Management et gestion de l'entreprise	u3	4	Ponctuelle écrite	4 h
E4 Environnement scientifique et technologique	u4	4	Ponctuelle écrite	4 h
E5 Techniques professionnelles	u5	4	Ponctuelle pratique	2 h 30
E6 Projet	u6	6	Ponctuelle orale	40 min
EF1 Épreuve facultative 1 Langue vivante étrangère B	uF1	Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte	Ponctuelle orale	20 min



Équivalences et passerelles

- Bac +2 Niveau 5 de la nomenclature des niveaux de qualification
- Pas de passerelle possible si arrêt en cours de formation

Modalités d'accès

1. Présélection sur dossier de candidature (incluant test de prérequis)
2. Entretien pédagogique individuel
3. Commission pédagogique
4. Signature du contrat d'alternance (employeur)

L'inscription est possible jusqu'à 7 jours avant le début de la formation.

Prochaine rentrée LUNDI 25 AOÛT 2025

Tarifs

- **Alternance** (Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) : Prise en charge totale par l'OPCO de l'entreprise

Accessibilité aux personnes handicapées

Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, ISFEC s'engage à soutenir le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes handicapées.

Vous avez un handicap et souhaitez une prise en compte de celui-ci dans l'organisation de cette formation, merci de contacter :

Séverine Vellinger – svellinger@isfec.fr ou au 03 82 34 05 50

Code RNCP

BTS – Métiers De La Coiffure certifié au Répertoire national des certifications professionnelles : **RNCP 37963**

Certificateur : **MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2027